

BRAZARGENT 5045 Enrobée



FDS / 256



Xn : Nocif



N : Dangereux pour l'environnement

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification du produit : Produit pour brasage
Nom commercial : BRAZARGENT 5045 Enrobée
Usage : Industriel.
Identification de la société : REBOUD ROCHE
 4, Rue de la fonderie
 B.P. 1
 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE FRANCE
Nom et fonction de la personne responsable : Florence Perrichon
 f.perrichon@fsh-welding.com
N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA (France) (33) (0)1 45 42 59 59

2 Identification des dangers

Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Identification des dangers : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
 Brûlures.
Classe de danger : Xn : Nocif
 N : Dangereux pour l'environnement
 R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R36 : Irritant pour les yeux.
 R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 Composition/informations sur les composants

Composants		: Ce produit est dangereux.					
Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification	
Tétrafluoroborate de Potassium	: 5 - 12,5	14075-53-7	237-928-2	-----	-----	Xn; R20/21 Xi; R38-41	
Hexafluorosilicates alcalins ; fluosilicates alcalins (NA, K, NH4)	: 0,5 - 1,25	16871-90-2	240-896-2	009-012-00-0	-----	T; R23/24/25	
Cuivre	: 20,25 - 24,3	7440-50-8	231-159-6	-----	-----		
Argent	: 33,75 - 40,5	7440-22-4	231-131-3	-----	-----		
Etain	: 2,25 - 2,7	7440-31-5	231-141-8	-----	-----		
Zinc	: 18,75 - 22,5	7440-66-6	231-175-3	030-001-00-1	-----	F; R15-R17 N; R50-53	
Fluorure de potassium	: 1 - 2,5	7789-23-3	232-151-5	009-005-00-2	-----	T; R23/24/25	

4 Premiers secours

Premiers secours

BRAZARGENT 5045 Enrobée

FDS / 256

4 Premiers secours (suite)

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- **Ingestion** : Ingestion peu probable. Consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Risques spécifiques** : Vapeurs toxiques.
- Moyens d'extinction**
 - **Agents d'extinction appropriés** : Poudre.
 - **Agents d'extinction non appropriés** : Mousse.
Eau.
CO2.
- Protection contre l'incendie** : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.
- Procédures spéciales** : Contenir les liquides d'extinction
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles



- : Réduire à un minimum la production de poussières.
- : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement

- : Contenir et récupérer les grands épandages.
- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Méthodes de nettoyage

- : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Se conformer aux réglementations en vigueur.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Stockage** : Conserver dans des emballages hermétiquement clos. Le plastique est recommandé pour l'entreposage. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
- Protection individuelle** : Porter des gants.
- Stockage - à l'abri de** : Acides. Agents oxydants forts.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Contrôle de l'exposition** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Réduisez le temps d'exposition et la quantité utilisée au minimum nécessaire

BRAZARGENT 5045 Enrobée

FDS / 256

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- **Protection des mains** : Porter des gants.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.

Mesures techniques de protection

: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail

Hygiène industrielle

: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières.

Limites d'exposition professionnelle

: Argent : TLV© -TWA [mg/m³] : 0,1 (metal)
Argent : TLV© -TWA [mg/m³] : 0,01 (soluble compounds)
Argent : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 0,1
Argent : OEL (UK)-LTEL [mg/m³] : 0,1 (metallic)
Argent : HTP-vården - 8 H - [mg/m³] : 1
Argent : NGV - [mg/m³] : 1
Argent : VLA-ED [mg/m³] : 0,1
Argent : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 1 (E)
Argent : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 1 (E)
Cuivre : TLV© -TWA [mg/m³] : 0,2 (fume)
Cuivre : TLV© -TWA [mg/m³] : 1 (dusts and mists)
Cuivre : OEL (UK)-LTEL [mg/m³] : 0,2 (fume)
Cuivre : OEL (UK)-LTEL [mg/m³] : 1 (dusts and mists)
Cuivre : OEL (UK)-STEL [mg/m³] : 2 (dusts and mists)
Cuivre : HTP-vården - 8 H - [mg/m³] : 1
Cuivre : NGV - [mg/m³] : 1
Cuivre : VLA-ED [mg/m³] : 0,2
Zinc : VME - France [mg/m³] : 5

9 Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique** : Solide.
- Odeur** : Aucun(e).
- Zone de fusion [°C]** : 640 - 680
- Masse volumique [kg/m³]** : 9100
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.

10 Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.
Oxidation très lente dans l'air
- Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique génère : Metallic oxides Bore oxides
- Réactions dangereuses** : Eviter le contact avec : Acides. Agents oxydants forts.
- Matières à éviter** : Acides. Agents oxydants forts.
- Conditions à éviter** : Pas de recommandations spéciales.

11 Informations toxicologiques

- Informations toxicologiques** : L'inhalation de fumées de soudage et de gaz peut être dangereuse pour la santé.

BRAZARGENT 5045 Enrobée

FDS / 256

11 Informations toxicologiques (suite)

Toxicité aiguë	: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- Inhalation	: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Toux. Fièvre des fumées métalliques.
- Cutanée	: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Oculaire	: Risque de lésions oculaires.
- Ingestion	: Ingestion peu probable.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000 Argent.



12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions pour l'environnement	: Eviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: 0,01 Cuivre (Cu).

13 Considérations relatives à l'élimination

Généralités	: Les métaux sont recyclables
Méthode d'élimination	: Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 Informations relatives au transport

Information générale	
Désignation officielle de transport	: UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III, (E)
No ONU	: 3077
- I.D. n°	: 90
Transport terrestre	
ADR/RID	: Non réglementé.
- ADR Classe	: 9
- Groupe d'emballage ADR	: III
- Etiquetage	 
	: 9 9E
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: Classe 9
- Groupe d'emballage IMO	: III
- N° de fiche de sécurité	: F-A S-F

BRAZARGENT 5045 Enrobée

FDS / 256

14 Informations relatives au transport (suite)

- **IMDG-Pollution marine** : YES ò
- Transport aérien**
- **ICAO/IATA** : Packaging instructions cargo : 911
Packaging instructions passenger: 911
- **IATA - Classe ou division** : 9
- **Groupe d'emballage IATA** : III

15 Informations réglementaires

- Symbole(s)** : Xn : Nocif
N : Dangereux pour l'environnement
- Contient** : Potassium tetrafluoroborate & Potassium fluoride
Zinc.
- Phrase(s) R** : R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) S** : S22 : Ne pas respirer les poussières.
S24 : Eviter le contact avec la peau.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S59 : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 Autres informations

- Sources des données utilisées** : Listes EC et autres
- Texte des Phrases R du § 3** : R15 : Au contact de l'eau dégage des gaz très inflammables.
R17 : Spontanément inflammable à l'air.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Autres données** : Ce document a été écrit conformément au règlement REACH (EC 1907/2006)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

BRAZARGENT 5045 Enrobée**FDS / 256**

Fin du document